



Communiqué aux médias

Berne, le 17 mars 2021

Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

Le Conseil national se prononce de nouveau contre la protection de la jeunesse

Avec le rejet de l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac», l'alliance entre l'UDC, le PLR et Le Centre privilégie une nouvelle fois les intérêts particuliers au détriment de la santé. La majorité du Conseil national poursuit ainsi ce qu'elle avait commencé à l'automne dernier en édulcorant la loi sur les produits du tabac, à savoir empêcher une protection efficace de la jeunesse contre ces derniers.

Il est urgent d'agir: chaque année, 9500 personnes meurent prématurément des conséquences de la consommation de tabac. Il s'agit de la cause de décès évitable la plus fréquente. Sur le plan économique, la consommation de tabac occasionne également des pertes qui s'élèvent chaque année à environ 5,6 milliards de francs. La majorité des fumeurs acquièrent cette habitude avant l'âge de 18 ans. La publicité pour le tabac est l'élément central de cette équation, car elle cible spécifiquement — et efficacement — les enfants et les adolescents.

Dans la mesure où le Parlement n'a pas su instaurer une loi sur les produits du tabac apportant une protection particulière aux enfants et aux jeunes, de nombreuses organisations des secteurs de la santé, de la jeunesse, des sports et de l'enseignement ont lancé une initiative populaire afin d'assurer enfin la protection impérieusement nécessaire des enfants et des jeunes. Par ailleurs, il résulte de différents sondages qu'une majorité de la population est depuis longtemps favorable à une interdiction plus stricte de ce type de publicité. L'initiative populaire **«Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»** exige quant à elle qu'au moins, les enfants et les jeunes ne puissent pas être atteints par la publicité pour le tabac, ce qui concerne tout particulièrement les journaux (gratuits) et Internet. Elle demande en outre que les produits alternatifs, qui enregistrent une augmentation alarmante chez les jeunes, en particulier avec la consommation de cigarettes électroniques, ne soient pas privilégiés dans le cadre de la promotion des ventes.

Ce sont des arguments qui ne sont pas entendus par l'UDC, le PLR et Le Centre. Ces derniers ont rejeté la première version de la loi sur les produits du tabac de 2016, édulcoré la deuxième version du Conseil des États à l'automne 2020, et rejettent aujourd'hui l'initiative populaire.



Quelques membres bourgeois, associés au PEV, au PVL, au PS et aux Verts ont aujourd'hui envoyé un signal fort en acceptant l'initiative. À l'automne, le Conseil national aura une dernière occasion, dans le cadre de la loi sur les produits du tabac, de placer la santé et la protection de la jeunesse au-dessus des intérêts particuliers. S'il ne le fait pas, ce sera à la population de pallier son absence d'action.

Pour plus d'informations:

www.enfantssanstabac.ch

Reto Wiesli

Secrétaire du comité de l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

031 508 36 10, reto.wiesli@medecinsdefamille.ch

Sandra Hügli-Jost

Responsable de la communication mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse

078 920 24 05, sandra.huegeli@medecinsdefamille.ch

Qui soutient l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» ?

Les plus importantes organisations de santé de Suisse soutiennent l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac». Outre l'Alliance pour la santé en Suisse, il s'agit en particulier de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, de la Ligue suisse contre le cancer, des Ligues pulmonaires cantonales, de la FMH, de l'Association Suisse des Drogistes, de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, ainsi que des pneumologues et cardiologues. Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse est également partie prenante. En outre, Swiss Olympic, l'organisation faîtière du sport suisse, l'Association faîtière des enseignantes et des enseignants suisses et l'association tessinoise Associazione Svizzera Non fumatori ASN ont elles aussi adhéré à l'initiative.